



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

JANVIER 2009



LE COMITÉ BIBLIOTHÈQUE en collaboration avec la Municipalité de Saint-Placide, est heureux d'inviter toute la population à une première conférence gratuite :

GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DE FAMILLE

QUAND UN PASSE-TEMPS DEVIENT PASSION

- Qu'est-ce que la généalogie ?
- Quels sont ses principes de base ?
- Qui sont nos ancêtres ?
- Que peut-on découvrir à leur sujet ?
- Comment orienter nos recherches ?
- Que faire avec nos découvertes ?

Le 28 janvier 2009, 19 h
À la bibliothèque municipale
73, rue de l'Église, Saint-Placide

Réservation obligatoire : 450 258-1780

Conférencière : Ginette Charbonneau

Animatrice, conférencière et chroniqueuse

**Société de généalogie
de Saint-Eustache**



À lire en page 3



Comité de gestion

de l'Église de Saint-Placide

Après l'assemblée régulière du 12 janvier 2009, le Conseil municipal s'est réuni afin de délibérer sur les candidatures reçues de citoyens de Saint-Placide afin de pouvoir siéger au sein du Comité de gestion de l'Église de Saint-Placide. Nous avons reçu plusieurs candidatures et nous tenons à vous remercier de l'intérêt porté envers votre communauté. Par conséquent, le Conseil municipal a retenu les candidats suivants : Madame Céline Bordeleau, Monsieur Pierre Drolet et Monsieur Sylvain Goulet. Nous verrons à communiquer avec les candidats dès février prochain pour une première rencontre du Comité officiellement constitué.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 12 janvier dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ *L'outil de travail quotidien du personnel enseignant sur le territoire de la Seigneurie-des-Mille-Iles* – contribution financière;
- ⇒ Appui financier à la Route des Arts ;
- ⇒ Adhésion au Réseau FADOQ des Laurentides ;
- ⇒ Aide financière campagne annuelle *Fondation des Maladies du cœur du Québec* ;
- ⇒ Achat d'un téléviseur pour la bibliothèque municipale ;
- ⇒ Règlement déléguant à la directrice générale certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, numéro 2009-01-01 ;
- ⇒ Nomination d'un représentant municipal temporaire pour l'application de la réglementation municipale ;
- ⇒ Embauche de Madame Gynet Rhéaume pour *l'École du petit Monde* ;
- ⇒ Embauche de Madame Johanne Bernatchez, technicienne en loisir pour le camp de jour 2009;
- ⇒ Demande de subvention dans le cadre du Programme-Placement-Carrière – Été 2009, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) ;

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 2 février 2009, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.



SÉCURITÉ PUBLIQUE



TEMPÊTES HIVERNALES

La Municipalité de Saint-Placide, en collaboration avec Transports Québec, la Sûreté du Québec et la Municipalité d'Oka sont à mettre sur pied des mesures d'urgence lors de tempêtes de neige majeures. On se rappelle tous du 8 mars 2008 où des sauvetages ont dû être effectués par plusieurs bénévoles en motoneige et autre.

En cas d'urgence et pour plus d'informations sur les conditions des routes, vous pouvez composer le **511** et/ou consulter le site de Transport Québec www.quebec511.gouv.qc.ca, ils vous informeront sur les conditions des routes et vous confirmeront si l'accès à certaines routes est barré. Vous pouvez également toujours contacter la municipalité au 450 258-2305 pendant les heures normales de bureau ou le 911 en cas d'urgence. Si toutefois la route 344 devait être barrée aux automobilistes pour leur sécurité (entre le Rang Saint-Jean et la Montée Saint-Vincent par exemple), des mesures d'urgence seront mises en œuvre et déployées afin de diriger, voir même escorter les automobilistes à bon port.

LOISIRS

Chronique biblio

Heures d'ouverture de la Bibliothèque

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Le 2^e mardi de chaque mois un bénévole du comité bibliothèque est sur place afin de vous seconder si vous le désirez. Que ce soit pour le choix d'un livre, discuter des nouveautés, d'une lecture récente ou pour toute autre question, celui-ci s'efforcera de répondre le mieux possible à vos questions.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Prolongation de la période d'inscription =
jusqu'au lundi 19 janvier, 2009, 16 h.

Faites-vite !

Inscrivez-vous dès maintenant!

Veillez toutefois prendre note que les activités qui ne récolteront pas un nombre d'inscription suffisant ne pourront être offertes.

Vous pouvez dans certains cas, inscrire votre jeune de 14 ans ou plus à des activités offertes aux adultes. Vérifiez son éligibilité en communiquant avec M^{me} Johanne Béliveau au 450 258-2305.

**Formulaires disponibles au bureau municipal
ou sur notre site internet, section « Activités » :**

www.municipalite.saint-placide.qc.ca

Informations : 450 258-2305



Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles École de l'Amitié

Admission préscolaire et nouveaux arrivants

Nous désirons vous informer que la période officielle d'admission pour tous les nouveaux élèves (préscolaire et nouveaux arrivants sur le territoire) aura lieu du lundi 2 février au vendredi 13 février 2009. Il est important d'appeler la secrétaire de l'école au 450 434-8391 afin de prendre rendez-vous.

Période d'admission et d'inscription :

Le jour, entre 7 h 30 et 11 h 00 ou entre 12 h 30 et 15 h 15

Le mercredi 4 février, entre 7 h 30 et 11 h 00
ou entre 12 h 30 et 19 h 00

Un des parents ou le tuteur de l'enfant doit se présenter au secrétariat avec les documents suivants :

- Certificat de naissance original grand format
- Carte d'assurance maladie
- Preuve de résidence
(compte de taxes scolaires ou municipales ou permis de conduire ou compte d'électricité ou de gaz ou copie d'acte d'achat notarié ou copie de bail)
- Pour l'élève de niveau primaire, copie du dernier bulletin

Lors de l'admission, il n'est pas nécessaire que l'élève accompagne les parents.

Les élèves qui fréquentent actuellement l'école de l'Amitié ou qui sont déjà dans une école de la CSSMI ne sont pas concernés par cette démarche. Vous aurez à compléter un formulaire de réinscription au cours du mois de février.

Merci de votre collaboration.

La pensée du mois ...

*Sème le bonheur dans le jardin du voisin; tu seras surpris
de constater ce que le vent fera produire au tien.*

www.lamaisondedede.com/pensee_mois/index.html



Avec la nouvelle année qui débute, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe du Festi-Vent sur glace et en mon nom personnel, SANTÉ, PROSPÉRITÉ ET BONHEUR !!!

Monique Samuel,

Directrice générale, Festi-Vent sur glace

FLORENT VOLLANT

Le spectacle de Florent Vollant sera présenté le vendredi 20 février à 20 h 00 à l'église de Saint-Placide tout de suite après le vol de nuit de 19 h 00. Les billets sont en vente au bureau du Festi-Vent sur glace, 281 montées Saint-Vincent, au coût de 33,50 \$.



BÉNÉVOLES

Pour sa 11^e édition, le Festi-Vent sur glace est présentement à la recherche de bénévoles afin de compléter son équipe. Plusieurs postes restent à combler. Si vous désirez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter Sandra Olivier au 450 258-4517. Nous tiendrons également une réunion d'information, mardi le 3 février à 19 h 30, à la Salle Jean-Paul-Carières.

HÉBERGEMENT

Nous sommes également à la recherche de personnes qui aimeraient héberger des cerfs-volistes. Certains viennent d'Europe, d'autres de l'Ontario et un seul de l'Alberta.

Nous offrons le déjeuner et le souper. Nous offrons aussi un dédommagement de 10,00 \$ par jour par personne. Alors n'hésitez pas, c'est une expérience dont vous garderez de beaux souvenirs.

On communique avec Sandra Olivier au 450 258-4517

CONCOURS DE DESSIN

Félicitations à Philippe Dion, 4 ans, qui s'est vu mériter un magnifique cerf-volant à l'effigie de son dessin, une paire de billets pour le spectacle de Florent Vollant ainsi que deux entrées gratuites pour le Festi-Vent sur glace, valide pour toute la fin de semaine.

Merci à tous nos participants et également à M^{me} Florence Noël, organisatrice du concours !



**POSTE DE CHEF-MONITRICE
CAMP DE JOUR 2009**

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un(e) chef-moniteur(trice) pour le camp de jour 2009. Sous l'autorité de la technicienne en loisir, doit superviser, guider et motiver l'équipe des moniteurs, veiller au bon déroulement du camp de jour sur le terrain et secondier la technicienne en loisir dans la gestion des activités spéciales et régulières. Le candidat(e) possède au moins trois(3) ans d'expérience à titre de moniteur(trice) de camp de jour, dynamisme et aptitudes en communication. Le poste est d'une durée de 9 semaines, du 15 juin 2009 au 14 août 2009, à raison de 40 heures par semaine. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention par télécopieur au 450 258-3059 ou par courriel à jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0, avant le vendredi 13 février 2009, 12 h.



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
M^e Nathalie Lauzière, directrice générale de la Municipalité

QU'à son assemblée régulière du 12 janvier 2009, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le règlement numéro 2009-01-01 déléguant à la directrice générale certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

QUE ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 13^e jour du mois de janvier deux mille neuf.

M^e Nathalie Lauzière
Directrice générale

**Programme de bourses d'études Toyota – Jour de la terre 2009-01-14
Vous connaissez un jeune *leader* en environnement ?**

Chaque jour, dans les collectivités des quatre coins du Canada, des jeunes démontrent concrètement qu'ils se passionnent pour l'environnement par l'important travail qu'ils accomplissent. Toyota Canada inc. et le Jour de la Terre Canada ont mis sur pied le Programme de bourses d'études Toyota – Jour de la Terre pour encourager ces jeunes dévoués qui deviendront les leaders et les défenseurs environnementaux de demain. Ce programme souligne les efforts des finissants des établissements d'enseignement secondaires et collégiaux du Québec qui se sont distingués dans le cadre de services communautaires et d'activités parascolaires et bénévoles axés sur l'environnement tout en ayant fait preuve d'excellence dans leurs études. Le programme de bourses d'études Toyota – Jour de la Terre offre 15 bourses de 5 000 \$ chacune décernée chaque année. Ce montant devra servir directement aux frais de scolarité, de logement et aux autres dépenses encourues au cours de la première année d'études postsecondaires à temps plein au Canada. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 31 janvier 2009. Pour plus de détails, consultez le www.jourdelaterre.org. **Les leaders environnementaux de demain : une richesse à cultiver dès maintenant !**

